



**Vers 20 h, temps d'amitié partagé
autour d'une collation au château.**

Bienvenue à tous!

Si vous désirez participer en confectionnant un mets sucré
ou salé, veuillez contacter Fabienne Genoud
079 460 95 37 ou famille_genoud@hotmail.com
Un grand MERCI d'avance!

Le rendez-vous au temple est bien à 18 h 30



NOVEMBRE 2016 N° 2

L'ISLE *Info*

COMMUNE DE L'ISLE



www.lisle.ch

La rubrique de notre Syndique

Chers habitantes et habitants de notre commune,

L'année 2016 touche à sa fin. Il est temps de faire un petit retour sur les événements que nous avons vécus au fil des jours et également de vous parler de nos projets.

Avec le printemps, est venu le temps du renouvellement de vos autorités. Installés au début de l'été, le Conseil Communal et la Municipalité se sont mis à l'ouvrage pour un premier semestre riche de découvertes mutuelles, de partage, d'élaboration de projets à réaliser et à rêver aussi !

De nombreux défis attendent la Municipalité qui a établi, cet automne, son plan d'investissements pour la législature. Nous retiendrons dans les grandes lignes, l'aménagement du carrefour du Grütli et de ses alentours, l'avenir du chauffage à distance, le devenir de nos bâtiments communaux, la réfection de nos routes et chemins agricoles, la mise en place de l'accueil parascolaire. Au niveau intercommunal, nous parlerons nouvelle association ASICOVV (Association Scolaire Intercommunale COssonay-Veyron-Venoge), projet de piscine scolaire à Cossonay, étude de régionalisation des STEP et traitements des micropolluants. Tous ces dossiers seront présentés et soumis au Conseil Communal.

En cette fin d'année, les travaux de mise en séparatif du quartier de « La Ville » touchent à leur fin. Concernant la chaussée, le tapis définitif sera posé en été 2017. C'est un volet important du plan général d'évacuation des eaux qui est ainsi réalisé. Nous tenons à remercier les habitants du quartier et toute la population pour leur patience, leur collaboration et les efforts consentis.

L'hiver frappe à la porte. Il nous amène la lumière des fenêtres de l'Avent qui s'illuminent soir après soir, la lumière des bougies du sapin dressé dans le chœur de l'église ou installé dans vos foyers, la lumière des yeux des enfants qui chantent et racontent leur poésie. Bientôt, nous entendrons résonner le bruit des tambours et grosses caisses venant nous annoncer la nouvelle année. Merci à toutes celles et ceux qui font ainsi vivre notre village et ses traditions.

Pour les fêtes qui approchent, je forme le souhait que chacune et chacun trouve du temps à partager avec les autres et du temps pour soi.

Meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et Bonne Année 2017 !!!

Anne-Lise Rime, Syndique



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

Du samedi **24 décembre** au **mardi 3 janvier 2017**, les bureaux de l'administration seront fermés. Le personnel communal se réjouit de vous accueillir dès 9 h 00 le mercredi 4 janvier 2017.

* * * * *

AGENDA DES MANIFESTATIONS

25 novembre au 4 décembre	Achisle, exposition
1^{er} au 25 décembre	Fenêtres de l'Avent
15 décembre	Repas de Noël à la grande Salle de L'Isle pour les aînés
17 décembre	Sapins de Noël à Baseco
20 décembre	Noël villageois
25 décembre	Culte de Noël à 10 h 00
7 janvier 2017	Mise du Nouvel An

C'est bientôt Noël : il est grand temps de rallumer les étoiles.

Dans les moments difficiles de l'existence, il faut nous rappeler que la vie est un éternel recommencement. Après l'hiver vient le printemps où tout renaît. L'arbre que l'on croyait mort, dépourvu de la beauté de ses feuilles renaît de mille et une fleurs. Ainsi va la vie... C'est avec ces mots d'espoir que la Municipalité vous souhaite une joyeuse fête de Noël pleine d'espérance et de moments tendres à partager avec toutes celles et tous ceux que vous aimez. Belles fêtes de fin d'année.



Prochaine parution du L'Isle info début mars 2017

Fenêtres de l'Avent 2016

1	Famille Pittet Micheline	Rue Chargeaulaz 1	
2	Famille Christiane Schenk et Thierry Dagaëff	Rue du Château 1 (côté cour)	Soupe servie dès 18h30
3	Famille Pasche Elisabeth et Daniel	Rue du Château 16	
4			
5	Famille Clémenti-Stuedler Nathalie, Alain, Héloïse et Arthur	Vy de la Coudre 4	
6			
7	Ecole de la Bergerie	Route des Artisans 6 (zone artisanale)	14H00 à 17h00 Bricolages, goûter et même brocante
8			
9	Famille Vorpe Siglinde	Rue du Levant 9	Apéro sur la terrasse entre 18h et 20h
10	Famille Javet Stephanie, Jean-Philippe, Ysaline, Lauriane, Samuel	Rue des Tigneuses 18	Agape sous couvert dès 18h
11	Famille Salomon Murielle et Christian	Rue du Chabiez 11	Petit apéro entre 17h30 et 19 h
12	Famille Oliveira Maria, Paulo, Inès et Béatrice	Route de Cuarnens 3	Dès 18h moment convivial avec agape
13	Familles Margot et Käser	Rue des Sources 1 et 4	Soupe et verre de l'amitié dès 18h
14	Administration communale	Au Château	Apéritif à l'administration de 18h à 20h
15			
16	Famille Casselle Marion et Mark	Rue Chargeaulaz 2	
17	Famille Moreira Alice Armindo et Dylan	Rue de la Tour 8	Un verre de Porto vous attend dès 18h
18	Famille Gruaz Joëlle et Eric	Rue de L'Avalanche 8	Dès 18h pour partager un apéro
19	Boucherie-charcuterie	Rue de Chabiez 2	
20	Noël villageois	Fête de Noël au temple	Dès 20h collation au château
21	Classes du château	Au Château (salle de musique)	
22	Famille Genoud Fabienne, Christophe, Celia, Loane Maëlle et Noah	Rue des Tigneuses 4	Apéro dès 18h
23	Famille Donzé Magali, Axel, Kenza et Arnaud	Rue des Tigneuses 3	Dès 18h pour une petite agape
24			
25	Michaud Christelle, fleuriste	Ou Vert D'Esprit, En Chabiez	

CONSEIL COMMUNAL

Séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

Mardi 6 décembre 2016, à 19 h 30,
À la salle du conseil au Château de L'Isle

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Statutaire
2. Préavis No 06/2016 : Adhésion à l'association scolaire intercommunale Cossonay Veyron Venoge (ASICOVV) et l'adoption des statuts.
3. Préavis 07/2016 : Règlement du Conseil communal.
4. Préavis 08/2016 : Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de la police des constructions.
5. Préavis 09/2016 : Budget 2017
6. Etats des lieux et bilans financiers des travaux en cours.
7. Communications du Bureau
8. Communications de la Municipalité.
9. Propositions individuelles.

Conseillers communaux membres des différentes commissions

Commission de gestion

M. Fabien Guignard
M. Jean-Luc Wulliens
M. Sylvain Chenuz

Commission des finances

M. Marc Vermot
Mme Fabienne Genoud
M. Pierre-Olivier Cloux

Commission de recours

M. Jacques Gabioud
M. Jaurès Anicet Yamo Njouhou
M. Blaise Leuba

Délégués ASISEVV

M. Salomon Nounagnon
M. Alain Delaloye
Mme Estelle Bernard, suppléante

Huissières

Mme Wilma Chappuis
Mme Jeannine Jaunin, suppléante

Conseillers communaux pour la législature 2016-2021

Alder	Patrick	Giroud	Jean-Bernard
Abraham	Marinette	Guignard	Fabien
Baudat	Denis	Hostettler	Jürg
Baumann	Luc	Hutzli	Paul
Bernard	Estelle	Juin	Philippe
Bessard	François	Käser	Céline
Chappuis	Marie-Blanche	Kuonen	Annick
Charrotton	Robert	Leuba	Blaise
Chenuz	Sylvain	Margot	Camille
Chollet	Jacques	Monnier	Guy
Clémenti	Nathalie	Nounagnon	Salomon
Cloux	Arnaud	Pasche	Daniel
Cloux	Pierre-Olivier	Pittet	Grégory
Curat	Philippe	Richard	Jean-Daniel
Décosterd	Isabelle	Salomon	Christian
Décosterd	Philippe	Schmidt	Didier
Delaloye	Alain	Sousa Duarte	Maria Helena
Donzé	Magali	Stocker	Jean
Failletaz	Pascal	Tardy	Christophe
Fontannaz	Maxime	Vermot	Marc
Gabioud	Jacques	Wulliens	Jean-Luc
Geiser	Alain	Yamo Njouhou	Jaurès Anicef
Genoud	Fabienne		

VOTATIONS ET LIEU DE VOTE

Le matériel de vote (enveloppe de vote fermée + carte de vote) est à renvoyer au moyen de l'enveloppe de transmission grise, conformément aux instructions figurant au dos de celle-ci, et **doit parvenir au Greffe municipal au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin.**

L'électeur a également la possibilité de déposer son enveloppe de transmission non-affranchie dans les boîtes aux lettres suivantes :

- à **L'Isle**, dans la boîte aux lettres située dans la porte extérieure de l'entrée du Greffe communal au Château,
- à **La Coudre**, dans la boîte aux lettres située dans la porte du collège,
- à **Villars-Bozon**, dans la boîte aux lettres située dans la porte du collège,

jusqu'au dimanche du scrutin, à 09h30 dernier délai



Quand lo fû bourmâve à la fordze de l'Isle



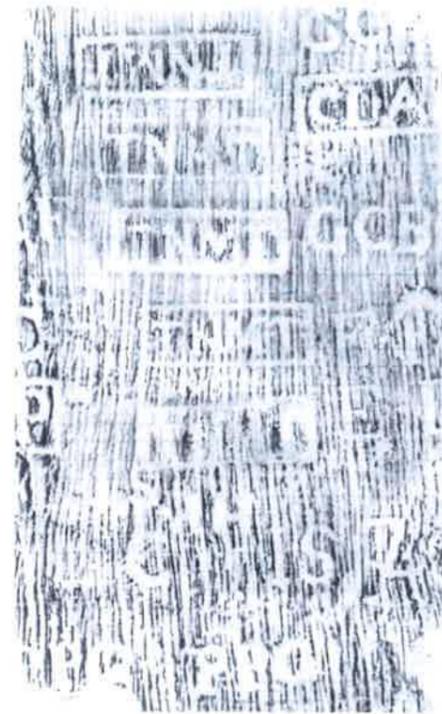
L'è li que fasâi à rodzèyi lè ferrotiâo (marqu'à fû), que lè trace sant onco bin preseinta.

L'è ein a dâi prinna, mau pressâie ; dâi grôcha marquâie bin prèvond; d'autro tant usâie que l'âo propriètaïro l'a du la rassèyi trâi yâdzo, et pu la quatriéma, l'a pressâie à bocllion ; dâi petiouta, minçoletta, que lo fè rafrâidî n'avâi min d'accouet po s'einfonci ; d'autro sant ein travè.

Doutrâi avouè quatre lettre bin cadrâie dein on bî l'ètiusson à poeinte, dècoûte onna tote soletta que l'a pèsu sa mâiti ; et pu lè tote vîlye, pas lyesiblye, dècrèpyà, que l'ant tant eindourâ la plyodze et lo sèlâo que ne sant que l'ombra de leu et vuardant l'âo mystèro.

Vîlye segnatoûre âo montant de tsâno de sta balla vîlya porta, cò ètâ-vo ?

Quand le feu bouonnait à la forge de l'Isle



C'est lui qui faisait rougeoyer les marques à feu, dont les traces sont encore bien présentes.

Il y en a des minces, peu appuyées ; des grosses marquées bien profond ; une autre tant usée que leur propriétaire a dû l'essayer trois fois, et puis la quatrième, l'a posée à l'envers ; des petites, minçolettes, dont le fer refroidi ne s'est pas assez enfoncé ; d'autres de travers.

Certaines avec quatre initiales bien cadrées dans un bel écusson festonné, à côté d'une toute seule qui aurait perdu sa moitié ; et puis les toutes vieilles, illisibles, dècrèpies, qui ont tant subi l'air du temps, la pluie et le soleil, qu'elles ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes et gardent leur mystère.

Vieilles signatures au montant de chêne de cette vieille porte, qui étiez-vous ?

M. Freymond

L'Isle, le 15 novembre 2016

Relevé des marques et initiales effectué avec l'aimable collaboration de Monsieur Sully Cloux et famille.



Finale vaudoise en individuel - 2 podiums pour nos juniors

La finale vaudoise en individuel s'est déroulée au Centre de tir sportif de Vernand le 25 octobre dernier. Deux juniors de l'Ecole de tir se sont distingués à cette occasion. Lucie Mojonnier a obtenu la médaille de bronze dans la catégorie des licenciés et Antoine Redard a également gagné la médaille de bronze dans la catégorie des non licenciés.

Félicitations à tous les deux pour leurs magnifiques résultats.

La saison 2016 des tireurs à la carabine 50m s'est terminée par un magnifique tir de clôture de nuit qui a servi de test pour le tir de nuit ouvert aux sociétés du canton et d'ailleurs fixé au 3 novembre 2017.



Les personnes intéressées par le tir sportif, jeunes et moins jeunes, peuvent s'adresser au responsable de la section et de l'école de tir, Raymond Casucci, au 079/4692559 ou raymond-casu@bluewin.ch

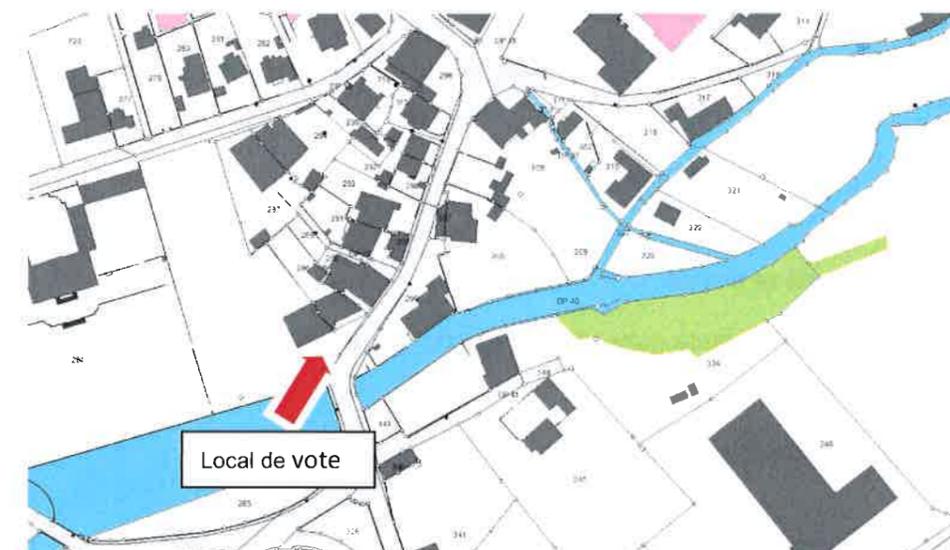
BUREAU DE VOTE

L'électeur peut toujours se rendre **personnellement** au bureau de vote pour effectuer son devoir civique.

Emplacement du bureau de vote :

Bureau du Conseil communal, rue de Chabiez 1, 1148 L'Isle (ancienne gendarmerie)

ouvert les dimanches de votations de 10h00 à 11h00



ADMINISTRATION COMMUNALE

Heures d'ouverture : **Lundi à vendredi : 09 h 00 à 11 h 00**

Mercredi : 17 h 00 à 18 h 30
(sauf durant les vacances scolaires)

Mardi à jeudi : 14 h 00 à 16 h 00

Sur demande préalable, il est possible d'obtenir un entretien particulier pour traiter certains dossiers personnels et confidentiels.

PERSONNEL COMMUNAL

La Municipalité a le plaisir d'annoncer l'engagement de M. Jean-Claude Freymond, domicilié à Pompaples, en tant que concierge, à partir du 1^{er} novembre 2016. Elle lui souhaite beaucoup de plaisir dans ses nouvelles activités et se réjouit de cette collaboration.

ADMINISTRATION GENERALE

MUNICIPALITE – CONSTITUTION

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique

Administration générale :

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic

Sécurité et social :

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

M. Claude Rosat, Municipal

Patrimoine :

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

M. Steve Baudat, Municipal

Eaux :

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

M. Eric Hostettler, Municipal

Voirie et espaces verts :

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières

NOUVEAU A L'ISLE



2 boîtes à lire ont été installées

**Une derrière le Château dans le local des bus
La 2ème dans le hall devant la Raiffesen à côté des boîtes aux lettres.**

Le but :

*Vous avez lu un livre.
Il traîne sur une étagère.
Donnez-le...
Et prenez-en un autre*

Cet échange est anonyme et gratuit
Pensez seulement au bonheur de faire lire à un autre ce qui vous a plu.

La solidarité c'est donner, partager, sans compter.

Faites-en bon usage

Thierry Brondy et Marie-Madeleine Gruaz

Groupe des Aînés « Automne d'Or »

Pour nos Aînés, la brisolée est devenue une tradition !

C'est le jeudi 10 novembre que nous devions nous rendre au Chalet du Mollendruz.

Hélas, les conditions météorologiques nous ont obligés à y renoncer mais comme tout était prévu, il fallait trouver un local.

Un grand merci aux Autorités de L'Isle qui ont spontanément mis à disposition une salle pour que ces retrouvailles aient bien lieu.

Plus de 40 personnes se sont régalingées d'une excellente brisolée et son dessert, préparés et servis par Mme Berney, responsable de cette buvette hivernale, accompagnée de son personnel.

Ce fut un moment convivial qui sera certainement renouvelé l'an prochain.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à la fête de Noël, le 15 décembre !

Les Paysannes Vaudoises

Que d'émotions ce samedi 1^{er} octobre pour fêter les 100 ans de M. Jotterand. Cinq personnes du groupe ont eu le privilège de servir le banquet organisé en son honneur, concocté par Yves Hohl et sa brigade. Ce fut l'occasion pour 2 de nos membres de porter leur beau costume Vaudois. De cette journée nous garderons un excellent souvenir.

- le 3 octobre, journée du lait dans les écoles, comme toutes les années les Paysannes Vaudoises s'occupent de la distribution à L'Isle et Mont-la-Ville. Les enfants sont ravis et en redemandent.

- le 9 octobre, cours de cuisine donné par Madame Florence Dauphin, au collège de Cuarnens. 16 membres, ont suivi ce cours avec intérêt. "les sauces et leurs secrets" dans une ambiance conviviale, une soirée où l'on apprend toujours quelque chose de plus, pour le plaisir de nos familles.

- le 26 novembre, organisation du loto USL, quelques membres sont bien impliqués pour la réussite de ce loto.

- le 7 décembre, ensemble, pour finir l'année en beauté, un repas de l'Amitié nous réunit à la salle de paroisse. Cette année, les cuisinières sont 3 dames dont les anniversaires finissent par un chiffre rond !

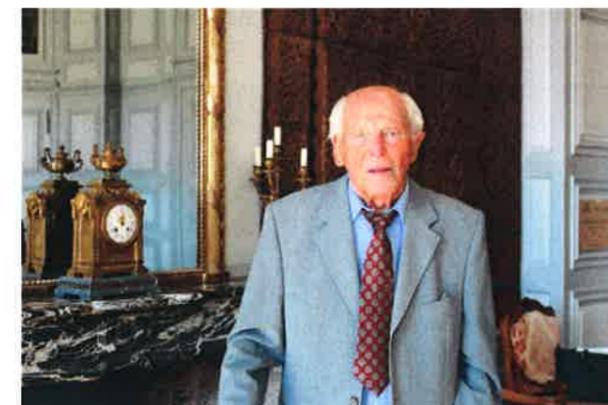
- le 15 décembre, une petite équipe va donner un coup de main aux dames du groupe de l'Age d'Or, pour aider au service du repas de Noël de nos Aînés. Un moment fort sympathique pour tous !

Grâce à toutes ces activités et ces bons moments, notre groupe fonctionne dans une bonne entente !



UN CENTENAIRE À LA COMMUNE DE L'ISLE

Madame la Préfète honoraire Nelly De Tscherner, le Président du Conseil communal, Jürg Hostettler, et une délégation de la Municipalité ont eu le plaisir d'accueillir au Château, Monsieur Gaston Jotterand né le 29 septembre 1916.



1916, année de sa naissance, semble bien loin pour nous !

Contemporain de François Mitterrand, Léo Ferré, Gregory Peck, il a traversé un siècle d'histoire, vécu les 2 guerres et vu tant de progrès et d'innovations. M. Jotterand est arrivé dans notre village pour y travailler et ne l'a plus quitté. Il réside encore aujourd'hui, dans sa maison, entouré par ceux qui prennent soin de lui. Au rez-de-chaussée, son atelier avec ses outils bien alignés, témoigne du reste encore, de son activité professionnelle. Nous le remercions pour son engagement pour notre commune et pour nos sociétés locales !



Journal de la Région de Cossonay



SAPINS DE NOËL



La distribution gratuite à chaque ménage des sapins de Noël est prévue le **samedi 17 décembre de 10h00 à 11h30** à Baseco.
La Municipalité offrira le vin chaud

VENTE DU VIN COMMUNAL

Les fêtes de fin d'année arrivant à grands pas, la Municipalité propose la vente de vin communal au prix de **CHF 13.- la bouteille**.

Il s'agit du Chasselas et du Pinot noir du domaine Maréchal à Tartegnin avec une magnifique étiquette représentant le Château et un texte sur la Venoge.

De plus, de jolis verres à vin avec l'effigie du Château sont à vendre au prix de **CHF 30.- les 6 verres**.



Vous pouvez vous les procurer auprès de l'administration communale, durant les heures d'ouverture.

TELESKI DE L'ABBAYE



2 cartes journalières sont à la disposition des habitants de L'Isle, La Coudre et Villars-Bozon à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

CINÉ-SENIORS « REGARDS 9 » UN MARDI PAR MOIS AU CINÉMA DE COSSONAY

La Municipalité met à disposition, des seniors, 2 cartes de cinéma pour les prochaines séances de cinéma :



L'association des Amis du Château de L'Isle a vu le jour en 1997 dans le prolongement des festivités du 300^{ème} du château. Son but est de promouvoir des animations culturelles et festives autour du château de L'Isle. Achisle est une association sans but lucratif ouverte à tous.

Depuis sa création Achisle a mis sur pieds plus de 40 expositions, près de 20 concerts ou spectacles, 8 grandes fêtes (saveurs du monde, joutes aquatiques, l'Isle plage...), des repas au caveau (moules frites, choucroute, brisolée, pizzas...) et, en collaboration avec La Chaux 2000, 5 sentiers gourmands.

Par la recherche active de sponsors et en réutilisant tous les bénéfices des diverses manifestations, Achisle a pu investir au fil du temps plus de CHF 400'000.- dans le château : Dès 2002 pour l'aménagement du caveau dans les caves ; en 2015 pour la restauration des sols du caveau et l'installation du chauffage et pour la restauration des tentures d'origine en cuir au grand salon.

Vous êtes intéressé à participer à l'animation musicale, culturelle ou festive, vous avez des propositions, vous voulez être informé personnellement, vous désirez devenir membre : contactez nous.

Achisle.lisle@hotmail.com

www.achisle.ch

EXPOSITION AU CHÂTEAU DE L'ISLE



Mary-Hélène HUGUENIN



Sterenn



Muriel HALDEMANN

VERNISSAGE LE 25 NOVEMBRE 2016 dès 17H00

EXPO DU 25 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2016
Ouverture VE-SA-DI 14h00 - 19h00

- Pourquoi "massacrer" les coins à champignons, les lieux de promenade?

Le but premier est de gérer la forêt de manière durable en exploitant uniquement la croissance de la forêt. Nous conservons ainsi un volume de bois sur pied constant.

Pour cela et afin que nous puissions garantir une forêt saine et en croissance, nous récoltons les bois mûrs, dégageons les jeunes pousses, desserrons les peuplements trop denses pour favoriser les arbres les plus vaillants.

Cela change effectivement nos habitudes visuelles, nos coins à champignons, nos promenades quotidiennes et autres. Mais cela garantit un avenir à nos forêts. L'équilibre entre les différents acteurs de la forêt est très délicat et nous tenons à le maintenir. Cet équilibre a d'ailleurs été l'objectif primordial des générations de forestiers donnant le meilleur d'eux-mêmes pour garantir un développement durable de notre patrimoine forestier. Nous continuons dans ce sens tout en adaptant les techniques. Nous avons, par exemple, renoncé à la mise en tas des branches. Tout ceci implique que nous avons une forêt soignée mais pas un jardin où la moindre branche et le moindre tronc n'ont plus leur place.

D'ailleurs nos forêts communales sont certifiées (FSC et PEFC) depuis 2006 attestant que nos forêts sont gérées en faveur du développement durable.

Le bois jouit d'un engouement croissant pour la construction. Malheureusement, cela ne profite pas toujours au bois Suisse. En effet, des produits « bon marché » venus de l'étranger sont de plus en plus utilisés.

Le bois est déjà un bon choix en soi, c'est un matériau naturel et renouvelable, qui ne nécessite que l'énergie solaire pour sa fabrication. Sa récolte et sa transformation n'exigent que très peu d'énergie et le matériau fixe le gaz à effet de serre CO2.

Mais le bois fait encore mieux lorsqu'il est prélevé en Suisse : le bois indigène n'est pas transporté sur de longues distances.

Lorsque le bois est d'origine locale, des atouts économiques viennent s'ajouter aux avantages écologiques du matériau. Il assure des places de travail en forêt et au sein de la chaîne de transformation.

Le bois suisse, un choix naturel !



Bienvenue dans cette forêt certifiée pour sa gestion durable



6 décembre 2016



10 janvier 2017



7 février 2017



7 mars 2017

Les séances ont lieu à 14 h 30.

Vous pouvez procéder aux réservations à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Fenêtre de l'Avent de l'Administration communale le mercredi 14 décembre 2016 de 18 h 00 à 20 h 00 avec une petite collation



VOIRIE ET ESPACES VERTS

Le service hivernal : une affaire de tous !

La Municipalité, qui est notamment chargée d'assurer la viabilité des voies de circulation routières et piétonnières sur le territoire de la commune, rappelle qu'en cas de neige abondante et de verglas, les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence. Il appartient donc à chacune et à chacun d'adapter son équipement et son comportement aux conditions de l'état des chaussées et aux règles de sécurité.

Assurer un réseau praticable aux heures de pointe :

Les moyens seront mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau de 6 heures à 22 heures. Au-delà de 22 heures, un service de salage et de déneigement ne sera effectué que dans des conditions particulières de trafic ou de météo (fortes chutes de neige, présence de pluie verglaçante ou autres phénomènes généralisés pouvant mettre gravement en danger l'automobiliste ou les piétons).

La responsabilité de tous :

Il est important de rappeler que la sécurité routière hivernale ne dépend pas seulement de l'état des routes. Les usagers doivent être particulièrement attentifs aux périodes de début de saison hivernale et de s'équiper de manière appropriée. Cela concerne non seulement les conducteurs de véhicules, mais aussi les piétons. En outre, il est important de rappeler, qu'en cas de nécessité, les propriétaires ou usagers des accès qui débouchent sur des voies de circulation publiques, sont responsables du dégagement des andains de neige provoqués par le chasse-neige.

Du sel en quantité suffisante mais en évitant les excès :

L'apparition de gel soudain, souvent dû à des pluies verglaçantes ou à des brouillards givrants, n'est pas prévisible. Il n'est donc pas possible d'effectuer des salages préventifs sur tout le réseau pour pallier aux événements locaux. Comme vous avez pu le constater ces dernières années, bien souvent, ces perturbations sont limitées dans le temps, la situation revenant rapidement à la normale sans avoir besoin d'utiliser le sel ou tout autre produit de manière systématique. En effet le sel (Chlorure de sodium) ou les autres fondants chimiques provoquent des dommages à la végétation en bord de route comme par exemple les arbres et les haies d'arbustes. Lors de sa dissolution, il engendre également une altération de la qualité des eaux de rivières où nagent les poissons.

Dans tous les cas les mesures nécessaires seront prises par la Municipalité et par les employés communaux afin d'assurer un service hivernal conciliant les attentes des usagers, le respect de l'environnement et les moyens disponibles.



Gestion des déchets & taxe au sac



La famille du sac taxé « Trier c'est ...valoriser » s'élargit et le prix du sac taxé de 35 litres baisse :

Dès le 1er janvier 2017 le Nord-vaudois rejoindra le concept cantonal harmonisé basé sur la taxe au sac « Trier c'est ...valoriser ». Ainsi pratiquement la totalité de la population du Canton utilisera des sacs taxés identiques.

Parallèlement à cette extension, le prix du sac de 35 litres baissera dès le 1^{er} janvier et sera vendu CHF 1,95/pièce, soit CHF 19,50 le rouleau de 10 sacs. Plusieurs éléments influencent cette diminution de prix, dont notamment une économie d'échelle réalisée sur le prix de revient de la production et de la logistique de vente du sac de 35 litres. Le prix des sacs de 60 litres et de 100 litres demeure inchangé.

Plus d'informations sur

- vaud-taxeausac.ch
- valorsa.ch

La récolte de bois



Actuellement les forestiers-bûcherons sont en pleine période d'exploitation (coupes de bois). Lors de promenades en forêt, peut-être vous posez-vous les questions suivantes :

- Pourquoi couper autant de bois ?
- Va-t-il rester quelque chose pour les générations futures ?